

25<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

25<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

|                                 |           |        |        |
|---------------------------------|-----------|--------|--------|
|                                 | 3 mois    | 6 mois | 1 an   |
| LOT et Départements limitrophes | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements             | 12 fr.    | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE  
 Les abonnements se paient d'avance  
 Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

|  |          |
|--|----------|
| ANNONCES JUDICIAIRES                           | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) | 2 fr. 25 |
| RECLAMES 3 <sup>e</sup> page                   | 3 fr. 50 |
| » 2 <sup>e</sup> page                          | 6 fr. »  |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

M. Chamberlain a prononcé un discours d'apaisement à l'adresse de l'Allemagne. L'effet immédiat a été d'augmenter l'insolence et les prétentions du Reich.

C'est inévitable !

Dès que le ton baisse chez nous, il monte chez nos adversaires. Ils se font insolents dans la mesure où nous nous faisons polis et exigeants dans la mesure où nous nous faisons conciliants. S'ils peuvent supposer qu'on leur offre un œuf, aussitôt c'est un œuf qu'ils réclament !

Nous venons d'en faire une nouvelle expérience, d'ailleurs bien superflue... pour ne pas dire plus.

A Cardiff, M. Chamberlain a prononcé un discours d'apaisement à l'adresse de l'Allemagne.

L'effet fut immédiat ! A peine les échos de cette déclaration étaient-ils parvenus au pays d'Hitler que la presse allemande y répondait par une grêle de railleries sur le thème suivant dicté par le docteur Goebbels, ce vilain gnome !

— Ah ! on voit bien que les affaires de la Grande-Bretagne ne vont pas comme elle voudrait ! Elle ne fait plus la fière maintenant qu'elle a des difficultés en Extrême-Orient et qu'elle n'arrive pas à s'entendre avec Moscou. On voit bien pourquoi elle se montre si accommodante. Si elle se sentait solide sur sa position et sûre d'elle-même, ce n'est pas ce langage d'hypocrite douceur qu'elle tiendrait !

Et, tout de suite, le réflexe naturel aux Allemands, réflexe de rapine !

— Puisque nos adversaires parlent de paix, c'est qu'ils ont peur. Profitons-en ! C'est le moment de les déjouer !

Et la presse Allemande, sur un ton d'arrogance et de haine, qu'elle avait un peu perdu, signifie à M. Chamberlain qu'il faut qu'il s'apprette à payer le prix cher, que le Reich ne se contentera pas de quelques vagues concessions. Si on veut l'apaisement, on ne l'aura pas au rabais. Il faudra satisfaire aux exigences du gouvernement hitlérien dont il est seul à connaître les limites. M. Chamberlain croit s'en tirer au moindre frais ; il se trompe étrangement. Ses offres sont inacceptables et ne tiennent aucun compte des « besoins de l'Allemagne » !

Etc., etc. Ajoutons que toute cette campagne revendicatrice est appuyée, comme il convient, par la menace et l'intimidation qui s'expriment clairement dans un article significatif de la Frankfurter Zeitung. Celui-ci célèbre la « puissance de l'axe », sa force invincible qui s'imposent dans une discussion « pacifique » aussi bien que dans une guerre.

Et voilà ce qu'on gagne à être bon avec les méchants ! Voilà ce qu'on gagne avec les Allemands à oublier la leçon du fabuliste : « Oignez vilain, il vous poindra ; poignez vilain, il vous oindra ! »

Funeste erreur qu'on a si souvent commise depuis 1918 et qu'on recommencera tant qu'on s'obstinera à se conduire avec les Allemands comme s'ils n'étaient pas des Allemands ; respectueux des forts, impitoyables aux faibles ! Leurs maîtres actuels ont achevé de les convaincre qu'ils sont une race élue entre toutes pour dominer le monde, élevée au-dessus de toute morale contraire à cette mission. On les entraîne moralement en vue de ce grand devoir à remplir en leur faisant une éducation qui a pour principe l'apologie de la force brutale et de la violence... La fin justifiera les moyens.

Il faut se persuader qu'entre le groupe des nations totalitaires et celui des pays qui veulent rester libres la lutte est engagée pour la vie ou la mort. Dans son beau livre, Georges Duhamel a parfaitement défini cette situation en l'appelant « une guerre blanche ». Eh ! bien, en guerre, celui qui demande la paix s'avoue vaincu et se livre au vainqueur. Il faut que ce soit le camp des totalitaires qui la demande d'abord.

Toute tentative d'apaisement venue de notre côté ne ferait qu'encourager Hitler en le persuadant que nous sommes à bout de résistance et qu'un dernier effort nous mettra à sa merci.

Au lieu d'avancer la fin, nous la retarderions. Tout geste, toute parole de conciliation seront interprétés par les Allemands comme une demande d'armistice. Après qu'ils nous traiteront comme des vaincus... Et l'on sait le sort qu'ils font aux vaincus.

Si la France ou l'Angleterre prenaient l'initiative d'une conférence, économique ou autre, ce serait un terrible malheur. La bataille de la paix serait perdue pour nous. Elle s'achèverait par le triomphe des dictatures.

Le superbe discours prononcé à Verdun par le général Gamelin semble s'inspirer de ces préoccupations et c'est un enseignement bien actuel qu'il nous invite à tirer de la grande bataille.

Après avoir montré que ce duel tragique entre la France et l'Allemagne a été gagné par l'héroïque obstination des soldats et des chefs persuadés que « le dernier quart d'heure décide de tout », le général Gamelin a conclu :

« Nous sommes tous d'accord pour « proclamer que la nation française, « fille de la Révolution, héritière de « ses rois, telle qu'elle est sortie des « vicissitudes de la politique et des « campagnes de guerre de 1792 à « 1918, se sent une et indivisible dans « ses limites et ne souhaite rien au « delà. Notre Empire lui-même est « bien autre chose qu'une affaire de « matières premières à exploiter ; « c'est suivant une gloquente expres- « sion : l'union des peuples que « nous avons su rassembler autour « de notre drapeau et de notre civi- « lisation ! »

« Et, avec les morts de Verdun, « nous pensons tous qu'on n'arrache « pas la victoire en hésitant devant « l'effort, comme, devant certaines « ambitions, on n'achète pas le res- « pect par des concessions ! »

On n'achète pas le respect par des concessions ! C'est exactement la formule dont notre politique envers l'Allemagne doit s'inspirer.

Le commandant en chef des armées alliées a parlé en soldat, comme c'était son devoir. Mais l'on trouve aussi dans ses paroles l'accent et le ton de l'homme d'Etat, tant se confondent, à de certains moments, toutes les façons de servir la grande cause commune, la cause de la Nation.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## A Toulouse

Petite nouvelle : simple fait-divers. On nous a annoncé que le chef de service de l'éclairage municipal de la ville de Toulouse avait été révoqué. Nous nous excusons de souligner cette décision. Mais on nous permettra aussi de louer les édiles de Toulouse d'avoir mis un peu d'ordre dans les services de la ville.

Seulement qui donc avait raison ? Etaient-ce ceux qui réclamaient que cessât de danser l'anse du panier municipal ?

On étaient-ce ceux qui clamaient à la colonie quand étaient mises en relief certaines dilapidations ?

Etaient-ce ceux qui voulaient que l'ordre régnât dans les finances municipales comme dans les finances de l'Etat ou ceux qui prétendaient que de telles exigences n'étaient que manœuvres politiques ?

Il y a un mois, exactement un mois, que trente mille contribuables de la ville rose demandaient avec instance qu'on donnât à leur municipalité rouge un conseil judiciaire tout comme il en fut donné à Marseille.

Certains édiles toulousains poussèrent les hauts cris et crièrent à la manœuvre réactionnaire. Mais aujourd'hui voici que M. Ellen Prévot, maire socialiste de Toulouse, décide de révoquer le directeur du service de l'éclairage de la ville, après avis du conseil de discipline sur la culpabilité dudit directeur.

Sans mauvais jeu de mots, on peut dire que dans toute cette histoire d'éclairage, la lumière commence à se faire : car ne l'oublions pas il s'agissait du prix exorbitant dont, paraît-il avaient été payées les lampes destinées à l'éclairage municipal.

Mais enfin et encore une fois, après Marseille, après Toulouse, est-ce qu'on ne commence pas à avoir quelques « lueurs » sur la façon dont certaines municipalités socialistes ont géré les finances des villes ?

## Informations

### Au Sénat

Le Sénat discute la proposition de loi ayant pour but de permettre au commerçant d'introduire une action en révision du prix de leur loyer, lorsque par le jeu des indices du coût de la vie, ce prix se trouvera modifié de plus du quart. La proposition est adoptée.

Le Sénat ajourne la discussion d'une interpellation de M. Bérard sur la réforme de l'enseignement. M. Daladier fait ensuite une déclaration dans laquelle il dit : « Ce que nous vous demandons c'est de laisser au gouvernement la liberté de mouvement qui lui est nécessaire dans le moment présent. Soyez certains qu'il n'en fera usage que pour les grands intérêts de la France, de la liberté, de la paix ».

Lecture du décret de clôture de la session est ensuite donnée. La session est close.

### A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a repris la discussion des propositions de loi relatives à la proportionnelle. L'ensemble de l'article 7 est adopté par 338 voix contre 240. L'article 2 est également adopté. L'article 3 précise qu'en cas de vacances d'un siège il est fait appel au premier candidat non élu de la liste de parti ou groupement sur laquelle figurerait le dernier titulaire du siège devenu vacant. L'article 8 est adopté. L'ensemble du projet de loi sur la proportionnelle est adopté par 339 voix contre 234.

M. Daladier prend la parole. Il déclare que depuis 20 années la situation n'a été si grave. « A nos frontières, il y a 3 millions d'hommes, sans compter les formations paramilitaires et on annonce des concentrations de troupes plus importantes que jamais ». M. Daladier rappelle qu'il n'a pas mobilisé, mais qu'il a rappelé les disponibles. Grâce à la garde de nos frontières, la paix a été sauvegardée. « Le gouvernement a le devoir de renforcer encore la défense de la nation. Que les aventuriers de l'agression le sachent : la France est prête à résister à toute entreprise de domination en Europe. »

M. Daladier lit, ensuite, le décret de clôture de la session ordinaire de 1939. Le président donne acte de ce décret et consulte la Chambre sur l'adoption du procès-verbal de la séance. Le procès-verbal est adopté par 350 voix contre 231. La session ordinaire est close.

**La retraite des vieux travailleurs**  
La commission sénatoriale des finances s'est réunie pour entendre MM. Daladier, Paul Reynaud et Pomaret, sur le projet tendant à instituer les allocations de solidarité en faveur des vieux travailleurs.

La commission des finances était saisie pour avis de ce projet, que la commission de l'hygiène et de la prévoyance sociale a examiné au fond.

M. Edouard Daladier a déclaré aux commissaires qu'il n'était pas possible au Trésor de pourvoir actuellement au financement du projet sur la retraite des vieux travailleurs, les besoins de la défense nationale requérant présentement toutes les disponibilités financières du pays.

**L'accord anglo-soviétique**  
Le comité ministériel des affaires étrangères a délibéré lundi et, à la suite de cette réunion, de nouvelles instructions ont été envoyées aux négociateurs britanniques à Moscou.

Les ministres auraient approuvé les recommandations de sir William Seeds, et, finalement, auraient accepté d'accorder aux Soviétiques toutes les concessions qu'ils ont demandées. L'accord prévoyait l'assistance mutuelle immédiate en cas d'attaque contre la France, la Grande-Bretagne ou l'Union soviétique, assistance mutuelle immédiate au cas où l'un des signataires aurait à faire la guerre, en vertu de l'assistance par lui promise à une tierce puissance, assistance militaire automatique en cas d'agression contre un Etat neutre, si l'un des signataires estime que cette agression constitue une menace à sa propre indépendance.

**Le monopole du tabac.**  
C'est en 1811 que Napoléon signa les décrets établissant le monopole du tabac.

Dans un bal donné à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon avait remarqué une dame couverte de superbes diamants. Il s'informa

### La question de Dantzig

Selon une information de plusieurs journaux polonais les préparatifs pour l'incorporation pacifique de Dantzig au Reich, qui étaient prévus pour le mois de juin et qui devaient être accompagnés de visites de tous les dirigeants du 3<sup>e</sup> Reich, ont été décommandés par le chancelier Hitler à la dernière minute « en raison de la réaction décidée de l'étranger et de l'attitude énergique et absolument normale de la Pologne, en particulier de la présence des canons d'unités de la marine polonaise ».

### M. Roosevelt et la loi sur la neutralité

Malgré l'importance des questions de politique intérieure auxquelles le Congrès doit apporter une solution avant les vacances parlementaires, et plus particulièrement dans le domaine financier la révision de la loi de neutralité est demandée par le gouvernement avec une insistance croissante.

Dans l'éventualité où le Congrès s'ajournerait sans prendre de décision, M. Roosevelt, selon une source bien informée, serait décidé à convoquer à nouveau immédiatement le Congrès en session extraordinaire pour obtenir un vote.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Marcel Déat, député de la Charente, a déposé une proposition de loi relative à la situation des parlementaires mobilisés.

— La légion canadienne annonce que 57.360 vétérans se sont faits inscrire jusqu'ici comme volontaires en cas de guerre.

— Le Congrès sioniste américain a adopté une résolution critiquant le Livre Blanc britannique sur la Palestine et prenant l'engagement de s'opposer fermement à ce document.

— La Turquie aurait décidé de renforcer la ligne de défense du Proche-Orient avec le concours d'ingénieurs français. Cette ligne ira de la mer Egée à la mer Noire, à travers la Turquie d'Europe et protégera les communications maritimes de la Grande-Bretagne avec la Russie et la Roumanie par les Dardanelles.

— Le parquet de Brive a mis en état d'arrestation Jean Reillier, 45 ans, banquier à Juillac, qui aurait fait d'importantes détournements évalués à 2 millions.

Dans un groupe d'immeubles ouvriers de Londres, plusieurs centaines de locataires, ne majorité des femmes, ont livré une véritable bataille aux agents de police qui cherchaient à faire exécuter un ordre d'expulsion. Un agent blessé a été transporté à l'hôpital.

## NOS ÉCHOS

### Radio allemande.

Tandis que notre radio d'Etat se débat dans l'incohérence et les complaisances, la radio allemande travaille sous la plus ferme des directions. M. Goebbels a déclaré récemment qu'il se mettait à l'écoute des postes allemands et étrangers toutes les fois que loisir lui en était donné.

De même que je lis le plus de journaux que je peux et que jamais cette lecture ne m'a été inutile, je suis un auditeur attentif de la Radio et j'ai beaucoup de reconnaissance envers elle pour ce qu'elle m'a déjà permis de faire pour la plus grande Allemagne, affirmait l'autre semaine M. Goebbels devant le Congrès des journalistes de la Radio, si nombreux en Allemagne.

Quand M. Jules Julien pourra-t-il faire sienne une affirmation pareille ?

On peut noter, soit dit en passant, une orientation encore plus stricte, qui vient d'être donnée aux stations émettrices allemandes. Toutes les émissions religieuses sont supprimées. Les émissions patriotiques sont au contraire multipliées, et elles font l'objet, nous dit un informateur hollandais spécialisé dans les choses de la T.S.F., d'un soin extrêmement attentif : une série de conférences et « radio-scènes », dirait M. Jean Grimod, serait sur le point d'être lancée qui exalterait tous les héros de la guerre de 1914-1918. Nous ignorons si l'émission dont nous avons pu attraper quelques mots et qui faisait l'éloge, en termes magnifiques, de l'espion allemand Lady Fusillé en août 1914 à Londres, inaugure cette série ou si elle appartient à un autre genre de dopping.

### Le monopole du tabac.

C'est en 1811 que Napoléon signa les décrets établissant le monopole du tabac. Dans un bal donné à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise, Napoléon avait remarqué une dame couverte de superbes diamants. Il s'informa

## Le prologue d'une révolution

Un ancien correspondant de l'agence Reuter, M. George Adam, raconte comment il s'est trouvé assister à ce qu'il considère comme la naissance du bolchevisme. Sans doute le système subit-il par la suite des modifications et seules les grandes lignes du régime futur que les révolutionnaires entendaient appliquer à la Russie furent-elles arrêtées dans la conférence secrète d'Islington ; on sait que la Suisse, l'Oberland bernois en particulier, fut ensuite le laboratoire où s'opèrent les développements du plan initial.

La chose se passait quelques années avant la guerre ; Gladstone était alors ministre de l'Intérieur (Home secretary). Il affirma publiquement que la direction de police (Scotland Yard) ne s'était pas occupée de l'affaire, mais cette déclaration prouva tout simplement qu'en Angleterre comme ailleurs, la direction de police ne raconte pas au ministre de l'Intérieur toutes ses petites combinaisons.

Or donc, à cette époque, environ cent cinquante révolutionnaires russes débarquèrent en Angleterre pour y tenir un congrès. Ils avaient cherché en vain à se réunir en Finlande, en Suède, au Danemark ; ni Helsingfors, ni Stockholm, ni Copenhague n'avaient consenti à les recevoir. Les socialistes russes n'étaient pas en bonne odeur dans ces pays. En désespoir de cause, les congressistes se dirigèrent vers la terre d'asile par excellence, vers l'Angleterre. N'en déplaise à feu Gladstone, la police les y attendait et ne les perdit pas de vue tout au long de leur séjour. Elle était à Harwich lorsqu'ils débarquèrent du bateau ; elle était à la gare de Liverpool Street quand ils mirent pied sur le sol de Londres ; elle les suivit à travers la ville jusqu'au Métro, monta avec eux dans le train, descendit avec eux à la station de New Cross ; elle leur emboîta le pas jusqu'à l'hôtel de la L.C.C. (Londres County Council), où ils logèrent pour leur première nuit.

Avec les policiers de Scotland Yard se trouvait George Adam, envoyé par Reuter. Ce jeune homme débrouillard devait lier connaissance avec un agent grâce auquel il comptait bien aller jusqu'au bout de l'aventure. La journée du lendemain fut passée par les Russes à chercher un local pour leurs délibérations. De bonne heure ils s'étaient rendus à Whitechapel, dispersés en groupes, toujours surveillés de près par les agents. Ne pouvant se couper en quatre, le correspondant de Reuter eut quelque peine à remplir sa mission, mais la chance lui fut favorable. En face du club polonais de la rue Fulton, il avisa un agent de la brigade spéciale qui devint pour lui un allié précieux. La police à ce moment ignorait encore où le congrès se tiendrait ; les Russes eux-mêmes n'en savaient probablement pas davantage. Dans l'après-midi, toutefois, on apprit que le congrès s'ouvrirait le lendemain dans l'église de la Fraternité !

Le bolchevisme allait naître dans une église ! Cette église de la Fraternité était un lieu de culte d'apparence tout à fait édifiante, propriété d'un particulier qui l'avait fait construire à tous usages. Ledit particulier était un théologien d'Oxford qui avait lâché l'église d'Angleterre, avait séjourné aux Etats-Unis, y avait fait partie de l'Armée du Salut, puis avait quitté cette organisation. Assoiffé de liberté, impatient de toute discipline, il avait construit son église afin d'avoir une chaire où prêcher ce que

de la profession du mari capable de semblables folies et, apprenant qu'il était fabricant de tabac, se dit qu'il y avait là une source de trop gros bénéfices pour que l'Etat en fût privé. L'idée était bonne puisque l'Etat prélève sur les fumeurs, priseurs et chiqueurs le coquet bénéfice de 450 0/0.

### Perles judiciaires.

« La scène se passe dans la salle de danse de Magic-City. Le tribunal connaît mieux que moi. » (Avocat).  
« La bouteille est allée s'aplatir contre le mur. » (Témoin).

bon lui semblait sans avoir à se préoccuper de l'opinion d'un évêque ou d'un général de l'Armée du Salut.

Ce philanthrope, au cœur largement ouvert, ayant appris que les révolutionnaires russes n'avaient pas de toit pour abriter leur tête, mit son église à leur disposition, et c'est dans ce local que le congrès siégea jusqu'à sa conclusion.

Ce congrès n'attira du reste que peu d'attention de la part du public. Quelques flâneurs s'arrêtaient, demandaient ce qui se passait là, puis s'en allaient. Seule ne bougeait pas la police, mais elle s'appliquait à demeurer aussi peu visible que possible. Son principal souci était d'examiner les congressistes à leur entrée et à leur sortie, de façon à les identifier si possible au moyen d'un album où étaient réunies de nombreuses photographies. On aime assez à savoir à qui l'on a à faire. La police avait l'assistance du service secret de l'ambassade russe, et c'est celui-ci surtout qui procédait à l'identification ; les photographies étaient fournies par l'ambassade.

Pénétrer à l'intérieur de l'église était impossible à un profane. George Adam essaya bien de convaincre un « camarade » anglais qu'il connaissait, nommé Green, de sa profonde sympathie pour la révolution russe ; Green, moins « vert » que son nom ne tendrait à le faire croire, ne « marchait » pas !

Mais un beau jour, un télégramme du correspondant de Reuter à Saint-Petersbourg annonça qu'une perquisition avait été opérée au domicile d'un des congressistes, député à la Douma, et que l'on avait acquis la certitude que ledit député s'appelaient de son vrai nom Oulianoff. Au congrès, il se faisait appeler Alexinsky. Armé de ce renseignement, George Adam remit le siège devant Green, faisant valoir qu'il avait un message urgent pour un congressiste qu'il lui désignait. Green consentit enfin à chercher l'individu en question, qui vint jusque sur le pas de la porte.

Jouant le tout pour le tout, Adam le salua du nom d'Oulianoff, ce qui prit l'autre par surprise. Il dit être chargé de lui faire savoir que s'il remettait les pieds en Russie il serait cueilli à Cronstadt et disparaîtrait en quelque cul de basse-fosse. Oulianoff le remercia chaleureusement de cet avertissement, et, en reconnaissance, lui permit de jeter un coup d'œil à l'intérieur de l'église.

Celle-ci présentait un bien curieux spectacle. Le sol était jonché de pelure d'orange ; l'atmosphère épaisse de fumée de tabac. La congrégation, rangée dans les bancs, était un ramassis étrange de gens venus de tous les coins de la Russie, intellectuels universitaires, moujiks au regard bovin, Maxime Gorki était là. La chaire avait été transformée en tribune présidentielle et son occupant y brandissait une sonnette. La sacristie avait été transformée en buffet. Deux ou trois tonneaux de bière avaient été calés sur une sorte d'échafaudage laissé là par un entrepreneur chargé de réparations. Il y avait sur des planches posées sur des chevalets des corbeilles d'oranges et des piles de sandwiches.

C'est là, dans cette chapelle d'Islington, que fut élaborée dans ses grandes lignes la future organisation soviétique, et que George Adam fit connaissance d'Oulianoff qui, sous le nom de Lénine, devait un jour bouleverser la face de tout un grand empire.

### Vive la liberté.

Un étranger, hélant un taxi à Berlin, demande au chauffeur :  
— Etes-vous libre ?  
— Pensez-vous ! répond le chauffeur, ne sommes-nous pas à Berlin ?

Le LISBON.

# Chronique du Lot

## POUR L'ÉLECTRIFICATION

M. de Monzie a reçu du Ministre de l'Agriculture les réponses suivantes :  
« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par le Syndicat Intercommunal du Nord du Lot, en vue de l'exécution d'un projet de création du réseau électrique de 4 communes.

Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité une subvention, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 36 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 900.000 francs.

« Veuillez agréer, etc... Signé : QUEUILLE. »

« Monsieur le Ministre et Cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la subvention qui a été allouée à la Commune de St-Médard-du-Lot pour ses travaux d'alimentation en eau potable, lui soit payée le plus tôt possible.

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pris les mesures nécessaires en vue d'assurer le paiement à cette collectivité d'une somme de 57.452 fr. à titre de deuxième acompte, solde de la subvention accordée.

« Veuillez agréer, etc... Signé : QUEUILLE. »

## L'ÉLECTRIFICATION DE CAHORS-SUD

Nous publions ci-dessous le texte de la lettre adressée par M. le Ministre de l'Agriculture à M. René Besse, député de Cahors, au sujet du Syndicat d'Électrification de Cahors-Sud.

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez appelé mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à ce que la subvention qui a été allouée au Syndicat d'Électrification de Cahors-Sud pour l'extension de son réseau lui fut payée le plus tôt possible.

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai pris les mesures nécessaires en vue d'assurer le paiement à cette collectivité d'une somme de 144.000 francs à titre de troisième acompte sur la subvention accordée.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération. — Amitiés. — Le Ministre de l'Agriculture : Signé : QUEUILLE. »

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Sur l'ensemble des professions de loi concernant la réforme électorale, les députés du Lot ont voté :  
Contre : MM. René Besse et Malvy.  
M. de Monzie n'a pas pris part au vote.

La Chambre a adopté par 339 voix contre 234.

## LOTÉRIE NATIONALE

Tranche spéciale du Grand Prix de Paris. — Le cheval « Pharis » ayant remporté le Grand Prix de Paris, le numéro 1.336.736, qui lui avait été affecté, gagne 5.500.000 francs.

En outre, les 15.000 billets se terminant par 36 gagnent chacun 1.000 francs.

Le cheval « Tricameron » s'étant classé deuxième, le numéro 793.081 qui lui avait été affecté, gagne 3 millions de francs.

Le cheval « Etalon-Or » s'étant classé troisième, le numéro 957.035 qui lui avait été affecté gagne 2 millions de francs.

Le secrétariat général de la Loterie nationale rappelle que le tirage de la tranche de l'aviation (11<sup>e</sup> tranche de la Loterie nationale) aura lieu à Nantes, samedi 1<sup>er</sup> juillet à 21 heures.

## CONTRE LA PROPAGANDE ÉTRANGÈRE

Le « Journal Officiel » publie le décret suivant :  
Article premier. — Sont interdites la distribution, la mise en vente, l'exposition aux regards du public et la détention en vue de la distribution de la vente ou de l'exposition dans un but de propagande de tracts, bulletins et papillons d'origine ou d'inspiration étrangère de nature à nuire à l'intérêt national.

Art. 2. — Toute infraction à l'interdiction édictée par l'article premier sera punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 1.000 à 10.000 francs.

Le tribunal pourra prononcer, en outre, pour une durée de cinq ans, au moins, de 10 ans au plus, l'interdiction de tout ou partie des droits civiques, civils et de famille énoncés à l'article 2 du code pénal.

Il pourra également prononcer l'interdiction de séjour pendant le même nombre d'années.

## EDEN

SAMEDI, DIMANCHE (en soirée)  
DIMANCHE (matinée)  
Un grand film de la mer entièrement en couleurs naturelles

## Le Voilier Maudit

EN COMPLÉMENT :  
Une comédie follement gaie

## La Folle Confession

tiré de la pièce d'Henri VERNEUIL  
AVEC  
Carole LOMBARD

## Enseignement Primaire

Mouvement des institutrices et des institutrices

M. Cuvelot, de Frayssinet-le-Gélat (non installé), à Castelfranc (garçons).

Mme Cuvelot, de Frayssinet-le-Gélat (filles).

Mlle Penchenat, du Vigan (adjointe), à Le Vigan (filles) (Direction).

Mme Montillet, de Prouillac (Gourdon), à Lissac (filles), (adjointe).

Mme Bach, de Lherm, à Albas (filles).

Mme Taillefer, de Bétaillé, à Strenquels (filles).

Mme Courtiol, de Cambayrac, à Cournou (St-Vincent-sur-Lot) (mixte).

M. Burgade, de Latronquièrre, au Dégagnazès (Peyrilles) (mixte).

Mme Sudres, de Gaillac, à Girac (mixte).

Mme Lapeyre, de Rignac, à Lacisque (Cuzance) (mixte).

Mme Besombes, de Boissières, à Larozières (mixte).

Mlle Belaygues de Saint-Etienne (Saint-Paul-Labouffie), à Rouffilhac (mixte).

Mme Badet, de St-Perdoux, à Faycelles (filles) (adjointe).

Mme Teyssedou, de St-Simon (non installé), à Le Bouyssou (filles).

Mlle Lacoste, de Costeraste (Gourdon), à St-Paul-Labouffie (mixte).

M. Plagne, de Puybrun à Alvignac (garçons).

Mme Plagne, de Puybrun, à Alvignac (filles).

Inspection Académique du Lot  
Examens du Brevet élémentaire, du Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur, Concours d'entrée aux Ecoles normales.

Ces examens auront lieu à Cahors le 3 juillet, à 7 h. 30.

À l'École Primaire Supérieure de garçons : pour les candidats au Brevet Élémentaire, au Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur et au Concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs.

Au Lycée de jeunes filles : pour les candidates au Brevet Élémentaire et au Brevet d'Enseignement Primaire Supérieur. — (Communiqué de l'Inspection Académique).

Sûreté nationale  
M. Dalbera, commissaire de police à Figeac, est promu, sur place, à la 3<sup>e</sup> classe.

Intendance  
Dans la liste d'admissibilité des candidats à l'École spéciale de l'Intendance des troupes coloniales, nous relevons les noms de M. Néron, capitaine d'infanterie coloniale en service dans la 17<sup>e</sup> région.

Incorporation des jeunes soldats en Afrique  
Il vient d'être procédé, au ministère de la Défense Nationale et de la Guerre au tirage au sort de la date initiale déterminant l'ordre d'envoi en Afrique du Nord des jeunes soldats appartenant à la troisième fraction de la classe de 1938 et à la classe 1939.

La date tirée a été le « vingt ».

Ce tirage concerne tous les jeunes gens à incorporer en octobre prochain, à l'exclusion des sursitaires des classes antérieures.

Il résulte du tirage effectué que les jeunes gens désignés les premiers pour l'Afrique du Nord seront ceux qui sont nés le 20 décembre, puis le même jour de chacun des mois de novembre, d'octobre, de septembre, etc., et remontant jusqu'au mois de janvier inclus.

Congrès des voyageurs-représentants de Commerce  
Le Congrès de la VII<sup>e</sup> région économique de l'U.S.N. se tiendra à Tarbes dimanche 9 juillet. Toutes les délégations formant la VII<sup>e</sup> région économique, parmi lesquelles se trouve celle de Cahors seront présentes.

Un nouveau timbre  
En remplacement de la figurine actuelle, retirée définitivement de la vente le 24 juin au soir, l'administration des Postes met en vente depuis le 26 juin, un nouveau timbre-poste de 90 centimes, à l'effigie de Jean Charcot, de couleur violette et gravé d'une surtaxe de 35 centimes, au profit de la Société des œuvres de mer.

Plainte  
Un propriétaire de Lacapelle-Marivall a porté plainte pour vol de cerises.

Une enquête a permis de pincer les coupables. Ce sont de jeunes enfants du voisinage. Ils sont, en outre, coupables d'avoir cassé des branches du cerisier.

Procès-verbal a été dressé à leurs parents, civilement responsables.

Vélo contre auto  
M. Massalve, de St-Michel-de-Bannières (Lot), passait à bicyclette à Meyssac (Corrèze), lorsque la bicyclette dérapa, au moment où arrivait une auto conduite par M. Hodeguy.

M. Massalve fut précipité contre l'auto et a été assez gravement blessé. Un docteur appelé dut lui faire plusieurs points de suture.

## Campement de Bohémiens à Catus

Un Campement de Bohémiens s'est installé dans la Vernière. Hommes, femmes, enfants et chiens, grouillent au bord de la rivière.

Leurs voitures peintes en gris, En rouge, en bleu, sont délabrées. Sur les arbustes rabougrés, Des hardes séchent, étalées.

Les chevaux, sitôt dételés, Dans l'herbe et les cailloux se couchent.

Ils sont maigres, galeux, pelés, Et leurs flancs attirent les mouches.

Une trolée de marmots, Autour de la tribu fourmille, Et l'on sent que d'autres bientôt Vont venir grossir la famille.

Les hommes ont le teint huileux, Les yeux luisant comme des lames. Tels les Arabes pousseurs, Ils laissent travailler leurs femmes.

Celles-ci s'en vont par Catus, Vendre des rubans, des dentelles, Comme elles ont les doigts crochus, Il faut bien se méfier d'elles.

Toutes connaissent plus d'un tour De passe-passe malhonnête Et leurs mains ne sont pas toujours Sous les trainants jupons, bien nettes !

Le soir, quand les feux du couchant S'éteignent au faite des ormes, La matrone du Campement, Seins pendants et hanches énormes, Surveille d'un œil attentif Sur un feu de bois qui pétille, Un pot de fonte, noir, massif, Où bout un brouet qui grésille.

Armand LAGASPIE.

## FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

Passes vos vacances à Biarritz, à l'Établissement Coopératif qui sera ouvert le 14 juillet 1939. Situation unique en plein centre de Biarritz, Cadre incomparable, vue sur l'Océan, milieu amical. Cet établissement est réservé aux Membres de l'Enseignement (Primaire, Secondaire, Supérieur) et aux Aides de l'École.

Prix à la journée (chambre, petit déjeuner, deux repas, vin compris), 35 francs par personne.

Dès à présent, retenez votre place en précisant les dates extrêmes de votre séjour (à votre choix).

La Fédération garantit des chambres impeccables et une nourriture parfaite.

Écrivez dès à présent à la Fédération des Œuvres Laiques du Lot à Cahors.

Jeunes gens, réservez dès à présent, votre place à la Section Cyclo-Camping de la Fédération des Œuvres Laiques à Biarritz.

Emploi du temps : de chaque semaine : 3 journées à la plage, 1 journée de liberté, 3 journées de camping.

Excursions prévues : St-Jean-de-Luz, Hendaye, Bayonne, Cap-Breton, Hossegor, La Rhune, St-Jean-Pied-de-Port.

Tenue : Chemisette et culotte ou jupon marron, foulard rouge et blanc ; sac d'éclairage garni avec gamelle, ustensiles de cuisine. Se munir, en outre, d'une couverture camping et d'une bonne bicyclette.

Prix : 25 francs par jour, durée du séjour : 25 jours.

Dès à présent, inscrivez-vous.

En cueillant du tilleul  
M. Berthoumieux, propriétaire à Mondoumerc, pour cueillir du tilleul, était monté sur une barrique qu'il avait placée sur une charrette.

Voulant descendre, il glissa et tomba sur un pieu qui s'enfonça dans la cuisse. M. Berthoumieux a été assez sérieusement blessé.

En défaut  
Pour défaut de renouvellement de carte d'identité d'étranger, contravention a été dressée au nommé Jean Tondyra, sujet polonais, métayer à Cazillac.

Contravention  
Contravention a été dressée au sieur Pierre Valet, peintre à Luzech, pour n'avoir pas annoncé sa présence à un tournant de route, alors qu'il circulait à motocyclette.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 1<sup>er</sup>  
DIMANCHE, 2 JUILLET (à 21 heures)  
DIMANCHE (matinée)  
Deux grands films  
SPINELLY — Pierre RENOIR  
Jean YONNEL

DANS  
Boissière  
d'après le célèbre roman de Pierre BENOIT, de l'Académie Française  
BERVAL — Colette DARFEUIL  
LARQUEY  
dans un film rigolo

Un soir... à Marseille

## CAHORS

### Concours de pêche

Nous publions en quatrième page la liste complète des lots qui seront décernés en prix aux concurrents primés du « Concours de pêche », qui aura lieu à Cahors, le 2 juillet prochain.

### Mairie de Cahors

#### AVIS

Le Maire de Cahors informe les Planteurs de tabac de la Commune de Cahors que l'inventaire des plantations commencera le 12 juillet prochain ; il les invite à régler leurs plantations en temps utile et à se rendre sur le terrain pour assister aux vérifications de culture des employés : Tuileries, 12, 13, 15 juillet ; Cabesut, 17, 18, 19, 20 juillet ; Regourd, 22 juillet ; La Rozière, Les Mathieux, 7, 8, 9, 10 août.

#### Prélèvements de lait

M. Reilhac, commissaire de police, s'est rendu à Gourdon mardi et a procédé à des prélèvements de lait.

#### Succès

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Mercier André, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès, devant la Faculté de Médecine de Toulouse, l'examen de validation de stage de première année de médecine. Nos félicitations.

#### Hymnée

On nous annonce le mariage de Mlle Henriette Quercy avec le docteur Paul Chaumeil, d'Agen. La cérémonie nuptiale a eu lieu, le 22 juin, à Toulouse.

La nouvelle épouse est la petite-fille de feu le docteur Valat, bien connu à Cahors, et la fille de notre excellent concitoyen, M. Henri Quercy, directeur des Contributions Directes à Toulouse.

Nous présentons aux familles nos félicitations et nos vœux aux jeunes époux.

#### Caisse d'Épargne de Cahors

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Cahors a attribué les dons suivants aux sociétés et œuvres d'assistance de Cahors.

Don à la Caisse des Ecoles : 2.000 francs.  
Don à la Maison des mères : 2.000 francs.

Don au Patronage laïque pour la colonie des vacances : 2.000 francs.  
Don à la Société de St-Vincent-de-Paul : 1.000 francs.

Don à l'Association pour la protection de l'Enfance abandonnée ou délinquante : 1.200 francs.  
Don à l'œuvre des Soupes populaires : 1.500 francs.

Don à l'Ouvroir des Femmes de France : 500 francs.  
Don au Bureau de Bienfaisance : 2.000 francs.

Achat des vêtements destinés aux enfants des familles nécessiteuses de la ville : 5.000 francs.

Nous adressons au Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Cahors nos bien vives félicitations pour les généreux dons qu'il vient, comme tous les ans, de répartir entre les œuvres de bienfaisance de notre cité.

#### Exercice-Concert

Nous rappelons que c'est samedi 1<sup>er</sup> juillet qu'aura lieu au théâtre municipal, à 8 h. 30, l'exercice-concert des élèves de Mme Colas, professeur de gymnastique et de Mme Crassac-Rességuier, M. le Docteur Fuminié fera un bref exposé sur la création d'un cours gratuit de gymnastique médicale pour les enfants de la ville de Cahors. Une quête sera faite au profit de l'œuvre exposée.

#### Boule Cadurcienne

MM. les Membres sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 30 juin, à 20 h. 30, dans une salle du café Calmon, place Thiers.

Ordre du jour : Préfédéral du 2 juillet à Dégagnac (Éliminatoire du Championnat de France). — Le Bureau.

#### AVENIR CADURCIEN

Programme du jeudi 29 juin

1. Per aspéra ad astra, Marche, Urbach. — 2. Coppélia, Ballet et Mazurka, Léo Delibes. — 3. Flots du Danube, Valse, Ivanovitch. — 4. Le Pays du Sourire, Fantaisie, Franz Lehar (Solistes : trombone : M. Carles ; trompette : M. Lafargue). — 5. Paris-Belfort (Défilé avec tambours et clairons), Farigoul.  
De 21 à 22 h., Allées Fénélon.

Les « Amis de l'Harmonie »  
MM. les Membres des « Amis de l'Harmonie » sont priés de vouloir bien assister à la répétition générale du vendredi 30 juin.

Préparation au concert du 14 juillet.

#### Accident du travail

Mme Marcelle Griffoul, ouvrière à la fabrique de conserves Cornil-Delanis, à Cahors, a eu, au cours de son travail, l'index de la main gauche pris dans une dénoyautuse. Mme Griffoul a dû subir l'amputation de la première phalange. Elle devra observer un repos d'un mois, sauf complications.

## HORAIRES DE LA SEMAINE DES SERVICES POSTAUX AÉRIENS D'AIR-FRANCE

Jours et heures limites de dépôt des correspondances avion à Cahors pour profiter des prochains départs :  
Pour le Levant : mercredi et samedi, 7 h. 15.  
Pour l'Extrême-Orient : mercredi, 7 h. 15.

Pour l'Amérique du Sud : samedi et mercredi 22 h. 15, 18 h. 20.  
Pour l'Afrique Occidentale, mardi et samedi, 22 h. 15.

Pour l'Europe et l'Afrique du Nord, services quotidiens.

### Loterie de l'Amicale de l'Eclairage général

Voici la liste des numéros gagnants :

4789, 1083, 3507, 5627, 2808, 3960, 4502, 4906, 1684, 5475, 1735, 3685, 3296, 3530, 4477, 4518, 5580, 3588, 3264, 5168, 5798, 3220, 3927, 5664, 5313, 2952, 1210, 3376, 4795, 5555, 1459, 3628, 3761, 3703, 4615, 5693, 1673, 3974, 3252, 5755, 5757, 2600, 3860, 3669, 5234, 3824, 2891, 5761, 4800, 5647, 3067, 1373, 5684, 2174, 3765, 1412, 5966, 4572, 3058, 2835, 2975, 4673, 2034, 4803, 4052, 5573, 4262, 5852.

Les lots peuvent être retirés au siège de l'Amicale : 2, avenue de l'Abattoir, à Cahors.

### Salubrité publique

L'agent Gaza, passant dans la rue du Portail-Alban, surprit un habitant au moment où il déversait des ordures ménagères sur la voie publique.

Peu après, rue Fondue-Haute, il surprit, également, un locataire d'un immeuble, déversant sa poubelle.

Pour cette fois, de simples observations ont été adressées aux délinquants : en cas de récidive, procès-verbal leur sera dressé.

C'est un bon avertissement dont les ménagères qui ne veulent pas se résoudre à se procurer une poubelle, feront bien de tenir compte.

### Fête de la Gare

La période des fêtes volives des faubourgs et des quartiers de la ville s'ouvrira samedi 1<sup>er</sup>, dimanche 2, et lundi 3 juillet, pour la fête du quartier de la Gare.

Voici le programme de cette fête qui, comme tous les ans, obtiendra un vif succès :

Samedi soir : retraite aux flambeaux, bal.

Dimanche matin : Réveil en fanfare ; distribution des bouquets aux jeunes filles du quartier.

Dimanche soir : bal.

Lundi, après-midi, jeux divers ; dans la soirée, bal. Clôture de la fête par le traditionnel grand-père.

Souhaitons que le beau temps favorise cette fête pour le succès de laquelle le comité d'organisation n'a rien négligé.

### Auto contre platane

Lundi, vers 23 h. 30, une auto conduite par M. Honoré, garçon du « Café de l'Industrie », à 9 kilomètres de Cahors, entre Espère et Mercuès, fit une embardée et alla buter contre un platane.

Dans la voiture se trouvaient MM. Desprat, tailleur de pierres ; Estradel, coiffeur, et sa nièce, Mlle Suzanne Coste. Le choc fut des plus violents. M. René Honoré a eu le genou droit fracturé ; M. Desprat, atteint à la face, eut le maxillaire supérieur fracturé ; toutes les dents furent arrachées.

M. Estradel et Mlle Coste ont été contusionnés, mais sans trop de gravité.

MM. René Honoré et Desprat ont été transportés à l'hôpital, où ils ont été opérés mardi.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de prompt et complet rétablissement.

Cesser d'acheter, c'est capituler !  
Vous ne capitulerez pas !  
Ainsi, en toute liberté, pourrez-vous acheter chez

## Mandelli

JOAILLIER-ORFÈVRE, CAHORS  
le beau bijou or, le souvenir durable que vous porterez avec joie ces belles vacances.

MANDELLI achète au plus haut cours vieux bijoux et monnaies or et argent

## Les Sports

### Grande course cycliste du 23 juillet 1939

La date de la grande épreuve organisée par l'Étoile Sportive Cadurcienne approche et les premiers engagements nous parviennent ; nous pouvons déjà compter sur la participation des as parisiens, tels que Pomarède, dont le public cadurcien conserve un excellent souvenir, Caneveau et Debonne de l'écurie Ludovic Teubiet, l'animateur des marques Alcyon-Lafraçaise. Deschamp un as régional sur Peugeot ; Vierzonno, de Brive, sur Rochet.

Étant encore à près d'un mois de la course, nous pouvons espérer que tous les records comme belle participation seront battus.

L'Étoile Sportive se doit de faire toujours mieux et tous les sportifs aidant le 23 juillet, Cahors connaîtra la fièvre des grandes courses cyclistes.

Le Comité.

## PRÉPARATION MILITAIRE

Voici les résultats des examens de la P.M. dans le département du Lot avec le numéro de classement :

B.S.P.P. : 1<sup>er</sup> Delhès Paul, 2<sup>e</sup> Givrat, 3<sup>e</sup> Boussoutrof, 4<sup>e</sup> Enjalbert, 5<sup>e</sup> Dejean André, 6<sup>e</sup> Montagne Roger, 7<sup>e</sup> Bellet Louis, 8<sup>e</sup> Outkoux, 9<sup>e</sup> Frayssens Louis, 10<sup>e</sup> Vayssières Lucien.

B.P.M.E. : 1<sup>er</sup> Couderc Vincent, 2<sup>e</sup> Balmes Henri, 3<sup>e</sup> Viers Honoré, 4<sup>e</sup> Rigal Roger, 5<sup>e</sup> Rouget Pierre, 6<sup>e</sup> Resseguier, 7<sup>e</sup> Charvet Pierre, 8<sup>e</sup> Tocaven Irénée, 9<sup>e</sup> Charvet Jean, 10<sup>e</sup> Desjeux Philippe, 11<sup>e</sup> Aubert Étienne, 12<sup>e</sup> Linol René, 13<sup>e</sup> Benet Henri, 14<sup>e</sup> Linas Jean, 15<sup>e</sup> Miquel Sylvain, 16<sup>e</sup> Gouzou Jean, 17<sup>e</sup> Gibrat Georges, 18<sup>e</sup> Gouzou Jean, 19<sup>e</sup> Gibrat Paul, 20<sup>e</sup> Vérons Roger, 21<sup>e</sup> Destruel René, 22<sup>e</sup> Pojadre Roger, 23<sup>e</sup> Cavalie Augustin, 24<sup>e</sup> Bardes Pierre, 25<sup>e</sup> Conduché Sylvain, 26<sup>e</sup> Constant Jean, 27<sup>e</sup> Pages Laurent, 28<sup>e</sup> Cid Charles, 29

taient beaucoup d'agriculteurs et de négociants, décidait la création à Castelnaud-Montraiet de marchés de semaine les dimanche, mardi et jeudi sur la place Gambetta, devant les couverts qui vont de la Grand'Rue à la rue Joffre, de 7 heures à 7 h. 30, à dater du jeudi 15 juin.

Jusqu'ici, nos nouveaux marchés ont été assez bien approvisionnés et nous engageons vivement tous les producteurs de fruits et primeurs à porter tous leurs produits sur nos marchés : artichauts, pois, fèves, haricots verts, tomates, fraises, fraisiers, cerises diverses, abricots, pêches, prunes, etc.

Les acheteurs, sûrs de trouver tous les produits qu'ils désirent, viendront de plus en plus nombreux et nos nouveaux marchés auront bientôt une importance égale à celle de nos beaux marchés aux chasselas.

Augmenter ainsi l'intensité commerciale de Castelnaud est le meilleur moyen de défendre les intérêts de nos agriculteurs et d'arrêter le dépeuplement de nos chères campagnes et de donner ainsi à notre canton la place importante qu'il doit avoir dans notre beau Bas-Quercy.

Aux deux marchés des 25 et 27 juin, ont été portés plus de 800 douzaine d'artichauts qui ont été vendus au cours de 6 à 9 francs la douzaine environ; 200 kilos de guignes vendus 2 fr. le kilo.

**Naissances.** — Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de deux garçons : Herrero Antoine-Augustin, à Castelnaud et Daubanes Arnaud, à Labourelle, 4<sup>e</sup> enfant des époux Daubanes-Québre.

Nos bien vives félicitations aux aimables parents et nos souhaits de santé et d'heureux avenir aux mignons bébés.

#### Calvignac

**Succès universitaire.** — C'est avec un réel plaisir que nous avons appris, ces jours derniers, le succès de M. André Vignals, élève du collège Champollion à Figeac, aux épreuves écrites du baccalauréat, 2<sup>e</sup> partie (série philosophie).

Nos vifs compliments à ce brillant élève, ainsi qu'à ses dévoués professeurs.

#### Montcuq

**Conseil municipal.** — Séance du 25 juin. Présidence de M. Doumerc, chevalier de la Légion d'honneur, maire. Secrétaire de séance : M. Carrière.

Le Conseil approuve le nouveau devis de réparations à effectuer aux cimetières de la commune. La dépense s'élève à 108.000 francs au lieu de 92.500 fr.

Une garderie d'enfants fonctionnera au cours des prochaines grandes vacances dans les mêmes conditions où elle fonctionna en 1938.

Une commission est nommée avec mission de faire exécuter à la conduite d'eau de la Bella les réparations nécessaires.

Sont délégués à la commission chargée de dresser la liste des électeurs à la future Chambre des métiers : 1<sup>er</sup> M. Aly Louis, minotier à Montcuq; 2<sup>e</sup> au titre d'artisan compagnon : M. Gournat Fernand, sabotier, chez M. Delmas, à Montcuq.

Le Conseil, saisi d'une demande de réparation du chemin de Manguet, décide que, le moment venu, des prestations y seront faites et, qu'en outre, un crédit sera voté à ce moment pour permettre de compléter les travaux exécutés au titre des prestations.

En Comité secret, le Conseil donne un avis favorable : 1<sup>o</sup> à une demande d'assistance gratuite; 2<sup>o</sup> à une demande d'allocation militaire. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

#### Puy-l'Évêque

**Conférence de M. l'Inspecteur d'Académie.** — Ainsi que nous l'avions signalé dans un précédent article, M. l'Inspecteur d'Académie fera dans la salle des fêtes de Puy-l'Évêque le 2 juillet, à 9 heures, une conférence sur la « Tunisie ». Ce sujet que la situation internationale met au premier plan de l'actualité ne saurait être mieux traité que par M. l'Inspecteur d'Académie qui est resté plusieurs années professeur agrégé au Lycée de Tunis. Nous sommes

persuadés que le public de Puy-l'Évêque et des environs sera heureux d'écouter une voix aussi autorisée. Cette conférence sera suivie du tirage de la tombola. Des chœurs seront exécutés par les enfants au cours de cette soirée. Il ne sera perçu aucun droit d'entrée, mais le nombre des places étant limité un droit de priorité sera accordé aux porteurs de billets de tombola.

#### Prayssac

**Certificat d'études.** — Aux examens du certificat d'études qui ont eu lieu au chef-lieu de canton, nos écoles publiques ont remporté de brillants succès attendu que tous les candidats et candidates ont été reçus.

Voici leur nom : Ecole de garçons. — Bataille Paul, Blancan André, Caunezil Roger, Daudé Jean, Delbru Roland, Demandes André, Dupont Roger, Jouffreau Jean, Labro Roger, Lamoulinerie Louis, Péliissi Robert, Ravit Raymond et Sabot Robert.

Ecole de filles. — Bataille Fernande, Caillaud Odette, Calvet Lucrette, Delbin Odette et Soulié Huguette.

Nos félicitations aux élèves et à leurs maîtres dévoués.

**Marché aux fruits.** — Faisant suite aux précédentes informations ayant eu trait à la création et au fonctionnement d'un marché aux fruits à Prayssac, le Syndicat fruitier, d'accord avec la Municipalité, a décidé de fixer la date d'ouverture de ces marchés au lundi 3 juillet prochain.

Les jours de marché choisis sont : lundi, mercredi et vendredi. L'heure d'ouverture : 6 heures du matin, heure légale.

Les organisateurs se sont assurés les concours de nombreux acheteurs. Ceux-ci consultés sont d'avis de s'intéresser surtout aux fruits triés et emballés dans des emballages non retournables.

Les producteurs de Prayssac et des communes voisines semblent comprendre l'intérêt qu'ils ont à approvisionner ces marchés et on peut augurer d'importants apports.

En tout cas, tout sera fait pour qu'à Prayssac le commerce des fruits prenne une grande importance.

#### Le bon dépuratif du matin

Ce sont les cinq sels dépuratifs associés dans la formule des Sels Lergan. Les uns décongestionnent le foie, les autres purifient le sang. Tous contribuent à assainir l'organisme et à le libérer de ses toxines. Maladies de peau, états congestifs, troubles de la circulation, hypertension, artériosclérose sont vaincus par la cure dépurative des Sels Lergan, jamais toxique et ne contenant ni arsenic ni iode. Le flacon pour un litre de solution vaut 9 fr. 05. Ttes Phies.

#### Arrondissement de Figeac

##### Figeac

**Artisanat familial.** — Tous les artisans devaient adresser, avant le 1<sup>er</sup> juin, au receveur des Contributions Indirectes, une déclaration d'existence. Seul en étaient dispensés les artisans inscrits au registre des producteurs.

Les artisans qui n'auraient pas encore rempli cette formalité devront s'en acquitter sans retard. Ils trouveront des modèles de déclaration à l'Artisanat familial du Lot, 3, rue Rousseau, à Cahors. Pour envoi par la poste, joindre à la demande un timbre de 0,90.

**Natation.** — Dimanche s'est disputé dans le bassin de Livinhac la rencontre amicale Club des Nageurs de Figeac contre Club nautique Viviez-Décazeville.

Les nombreux spectateurs qui se pressaient sur les gradins aménagés par le Club nautique purent applaudir aux belles empoignées de cette très intéressante rencontre :

50 mètres (dos) : 1<sup>er</sup> Fayolle (Décazeville); 2<sup>e</sup> Marty (Figeac); 3<sup>e</sup> Couly (Décazeville); 4<sup>e</sup> Canet (Figeac).

50 mètres (brasse) : 1<sup>er</sup> Sirmen (Décazeville); 2<sup>e</sup> Mis (Figeac); 3<sup>e</sup> Cavalerie (Figeac); 4<sup>e</sup> Filhol (Décazeville).

A l'issue de ces deux rencontres,

Décazeville marque 11 points contre 9 à Figeac.

50 mètres (nage libre) : 1<sup>er</sup> Meyer (Figeac); 2<sup>e</sup> Wassick (Décazeville); 3<sup>e</sup> Lucien Paul (Décazeville); 4<sup>e</sup> Nozières (Figeac).

Figeac : 14, Décazeville : 15. Relais 3 x 50 (3 nages) : 1<sup>er</sup> Equipe de Décazeville (Fayolle, Sirmen, Wassick); 2<sup>e</sup> Equipe de Figeac (Marty, Mis, Nozières).

Figeac : 20; Décazeville : 24. Relais 4 x 50 (nage libre) : 1<sup>er</sup> Equipe de Figeac (Rey, Mis, Meyer, Nozières); 2<sup>e</sup> Equipe de Décazeville (Filhol, Paul Lucien, Wassick, Sirmen).

Figeac : 28; Décazeville : 30. 200 m. (nage libre) : 1<sup>er</sup> Wassick (Décazeville); 2<sup>e</sup> Sirmen (Décazeville); 3<sup>e</sup> Mercadier (Figeac). Juniors : 25 mètres (nage libre) : 1<sup>er</sup> course : 1<sup>er</sup> Tarré (Décazeville); 2<sup>e</sup> Pérez (Décazeville); 3<sup>e</sup> Albignié (Décazeville); 4<sup>e</sup> Ribes; — 2<sup>e</sup> course : 1<sup>er</sup> Albignié; 2<sup>e</sup> Bonnet (Figeac); 3<sup>e</sup> Lopez (Décazeville).

25 mètres (brasse) : 1<sup>er</sup> Ribes; 2<sup>e</sup> Tarré; 3<sup>e</sup> Carasco; 4<sup>e</sup> Pérez. A l'issue de toutes ces rencontres, Décazeville bat Figeac par 37 points à 30.

**Mariage.** — Nous avons annoncé avec un particulier plaisir, dans nos colonnes, les fiançailles de Mlle André Larroque, notre charmante compatriote, fille du sympathique industriel de notre ville, avec M. André Dessus, de Labesse.

Le mariage religieux a été célébré à Rocamadour, mardi dernier.

Nous adressons aux jeunes époux nos compliments les meilleurs et nos vœux très sincères de bonheur.

Que leur famille veuille bien accueillir nos cordiales félicitations.

**Naissance.** — Un gentil garçon, qui a reçu le prénom de Jean-Louis, vient de naître au foyer de M. et de Mme Auque.

A M. et Mme Auque, la sympathique dame employée à la poste de Figeac; à M. Auque, le dévoué fondé de pouvoirs de la Recette de notre ville, l'animateur très apprécié des sports figeacois et à leur famille, nous sommes heureux d'adresser nos meilleurs compliments et nos vœux cordiaux.

**A la Faculté de droit de Paris.** — M. Pierre Faugère, ancien élève du collège Champollion, fils de M. Ernest Faugère, le distingué avocat du barreau de Figeac, vient d'être définitivement reçu, avec mention assez bien, aux épreuves de la deuxième année de droit, devant la Faculté de Paris.

A M. Pierre Faugère et à sa famille, nous adressons nos très cordiales et vives félicitations.

**Spectacles.** — Samedi, en soirée et dimanche, en matinée et soirée : Au Family-Ciné : « Les Jumeaux de Brighton », la célèbre pièce de Tristan Bernard, avec Rainet, Michel Simon et Suzy Prim. Très beaux compléments, Actualités mondiales.

#### Calcar

**Foire.** — Foire marquée par de nombreuses transactions dans tous les compartiments. Une certaine hausse s'est manifestée sur tout le bétail. Voici les principaux cours pratiqués :

Gros bœufs de travail, 8.000 à 8.500 fr.; moyens, 6.500 à 7.000 fr.; doubles, de 3.500 à 4.000 fr.; bœufs d'Auvergne, 1.800 à 2.000 fr.; vaches laitières, dites gâtines, 7.000 à 7.500 fr. la paire.

Foirail des bêtes à laine complètement garni, cours plutôt en hausse et très fermes. Brebis de boucherie, 260 à 280 fr.; brebis accompagnées de deux agneaux, 400 à 450 fr.; d'un seul, 320 à 350 fr.; agneaux de boucherie, 8 fr. le kilo; béliers, 450 à 500 fr.; porcelets, vente très lente, 300 à 350 fr.; chevreaux, 7 fr. le kilo.

Animaux de basse-cour : Les ventes toujours très nombreuses et les prix bien tenus : poules vieilles, 45 à 50 fr.; poulardes, 40 à 42 fr.; gros poulets, 35 à 38 fr.; jeunes poulets de grains, bien demandés, de 28 à 30 fr.; pintades, de 50 à 55 fr.; canards communs, 38 à 40 fr.; ca-

nards mulards, 43 à 45 fr.; canards dindes, 43 à 45 fr.; pigeons de fermes, de 10 à 11 fr.; pigeons, palombes, de 12 à 15 fr.; pigeons grosse variété patus, de 16 à 18 fr.; dindes, 60 à 65 fr.; dindons, 80 à 85 francs; gros dindons, de 95 à 100 francs, le tout la paire.

Animaux de basse-cour pour l'élevage. Les demandes restent toujours très fermes et très suivies. Petites oies, 32 à 35 fr.; canetons communs, 14 à 15 fr.; canetons mulards, 22 à 25 fr.; poussins, 8 à 9 fr., le tout la paire.

#### Larnagol

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Rosalie Vignes, décédée à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu de nombreux parents et amis.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Loubressac

**Nécrologie.** — C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Julien Hérel, du hameau de Sayssac, décédé à l'âge de 47 ans.

Le regretté défunt, qui laisse 3 enfants en bas âge, ne comptait que des sympathies dans la commune.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants, à la famille nos bien sincères condoléances.

#### Arrondissement de Gourdon

##### Gourdon

**Pour l'Hôpital-Hospice.** — M. Malvy, député du Lot, ancien ministre, a transmis à M. le docteur Coulon, maire de Gourdon, la lettre suivante de M. le Ministre de la Santé publique :

« Vous avez bien voulu appeler tout particulièrement mon attention sur la demande présentée par l'hôpital-hospice de Gourdon, à l'effet d'obtenir le bénéfice des dérogations prévues au décret-loi du 12 novembre 1938, portant révision des programmes de travaux publics.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que, par arrêté du 16 juin 1939, j'ai accordé à cet établissement l'autorisation de poursuivre l'exécution des travaux qu'il a entrepris.

« Je suis heureux d'avoir pu, en cette circonstance, m'associer au bienveillant intérêt que vous témoigniez à l'hôpital-hospice de Gourdon. »

**Compatriote.** — Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. Henri Feyt, est nommé juge suppléant rétribué à la Cour d'Appel de Grenoble. Nous adressons à M. Feyt nos vives félicitations.

#### Gramat

**Doctorat en droit.** — M. Pagès, receveur de l'enregistrement à Gramat, vient d'être admis à la deuxième année de doctorat en droit. Nos félicitations.

#### Labastide-Murat

**Compatriote.** — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Roger Fénelon, vient d'être reçu au concours de contrôleur stagiaire des Contributions Indirectes, cadre principal de cette administration. Nos félicitations.

#### Caniac

**Foire.** — Notre foire du 26 a été très importante, surtout pour les agneaux où il y a eu de nombreuses transactions, ainsi que pour les canards et les oisons à des prix assez élevés.

Nombreux étalagistes.

Les œufs, 5 fr. la douzaine.

**Naissances.** — Nous sommes heureux d'annoncer trois naissances : Une mignonnette fillette chez les époux Holié, de la Font de Caniac, leur 3<sup>e</sup> enfant, ainsi que chez les époux Andrieu, de Raffar, qui après leur 13<sup>e</sup> année de mariage viennent d'hériter d'une belle petite fille, et, enfin, d'un gros garçon chez les époux Barras-Delfort, de Gani, leur 6<sup>e</sup> enfant.

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur aux nouveaux-nés.

## CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS

En exécution des dispositions légales sur la matière, il est donné avis aux déposants dont les noms suivent que les dépôts figurant aux livrets ci-après sur lesquels la dernière opération a eu lieu dans le courant de l'année 1939 et qui sont abandonnés depuis cette époque, s'ils ne sont pas retirés du 1<sup>er</sup> Juillet au 31 Décembre prochains inclus, seront le 1<sup>er</sup> Janvier 1940 atteints par la prescription.

| NUMÉRO du LIVRE | NOM ET PRÉNOMS   | ANNÉE de la 1 <sup>re</sup> Opération | ÂGE à cette ÉPOQUE | MONTANT actuel DU CAPITAL |
|-----------------|--|---------------------------------------|--------------------|---------------------------|
| 5.503           | CAMMAS Jeanne  | 1879                                  | 36 ans             | 1.122 57                  |
| 7.412           | RIGAL Antoine  | 1882                                  | 39 ans             | 200 49                    |
| 13.247          | PÉCOURT Emile  | 1892                                  | 14 ans             | 61 68                     |
| 13.541          | CAVALLIÉ Jean-Pierre                                     | 1893                                  | 32 ans             | 87 61                     |
| 13.603          | CAMBRES Firmin   | 1893                                  | 20 ans             | 71 31                     |
| 16.472          | FAYRET Louis   | 1900                                  | 16 ans             | 64 90                     |
| 17.983          | DOUCE Antoine  | 1904                                  | 61 ans             | 75 88                     |
| 18.272          | VAYSSE Baptiste  | 1905                                  | 39 ans             | 63 83                     |
| 18.574          | HENRAS Marceline ép <sup>se</sup> Costes                 | 1906                                  | 43 ans             | 63 95                     |
| 18.882          | DESROUGIER Marie-Louise ép <sup>se</sup> Jacques Cyprien | 1907                                  | 27 ans             | 325 24                    |
| 19.131          | CABANE Marie ép <sup>se</sup> Pomier Achille             | 1907                                  | 38 ans             | 147 13                    |
| 19.214          | ARLIAC Jean  | 1908                                  | 62 ans             | 1.433 96                  |

#### Souillac

**Taxe de la viande.** — Le maire de Souillac porte à la connaissance de ses administrés que la viande de boucherie est taxée comme suit :

Bœufs sans os, 24 fr. le kilo; entrecôte, 20 fr.; milieu d'épaule, 18 francs; dessous d'épaule maigre sans os, 13 fr.; bœuf avec os, côtes couvertes, 15 fr.; plat de côtes, 12 fr.; poitrine, collet, 6 francs.

Veau : cuisse sans os, 26 fr. le kilo; milieu d'épaule, 21 fr.; filet, côte fine, 20 fr.; découvert, 15 fr.

Agneau de lait : gigot, côtelette, 21 fr.; épaule, 12 fr.

Ces prix sont uniquement applicables aux bêtes de première qualité. La viande provenant d'une bête de deuxième qualité sera vendue avec une diminution de 2 francs par kilo.

**Bureau intercommunal du Lot.** — En vue de l'étude de certains travaux à effectuer sur certains écarts qui restent à électrifier, et sous la présidence de M. Constant, maire et conseiller général du canton de Payrac, les membres du bureau du Syndicat se réuniront dimanche 2 juillet, à 10 heures.

#### Causerie radiophonique

**QUAND LES CONSEILS DE GERANCE SE FACHENT**

La commission des finances de la Chambre ayant émis le vœu que les informations radiophoniques soient plus nombreuses et mieux placées, l'administration de la radio s'est mise aussitôt au travail et a bouleversé en un tournemain l'horaire actuel. Les auditeurs n'y gagnent rien, et en particulier, ils ne retrouvent pas le bulletin de 7 h. 30 du matin dont ils sont privés depuis un an.

Le conseil de gérance de Paris P.T.T. fut avisé officiellement de l'application du nouvel horaire 48 heures avant sa mise en vigueur. On ne lui demandait pas son avis, on se contentait de lui faire connaître l'ukase, en indiquant qu'il s'agissait d'une modification au plan de coordination.

Malheureusement, la pilule ne passa pas toute seule. Des protestations venues des membres de toutes les catégories s'élevèrent contre le procédé par trop cavalier employé. Membres nommés par le Gouvernement, membres élus firent remarquer non sans raison que le plan de coordination étant établi par un comité de même nom, il était inadmissible que des modifications y fussent apportées sans même qu'on demandât l'avis de ce comité. On parla d'illégalité et celui qui l'évoqua... le plus fort fut... le représentant du Conseil d'Etat.

Finalement, le Président du Conseil de gérance fut chargé de rédiger une lettre de protestation très ferme, pour faire connaître au ministre des P.T.T. que si le conseil de gérance entendait remplir ses fonctions dans une atmosphère de collaboration, il ne lui semblait pas que les moyens employés à côté de lui facilitent cette dernière.

Voilà donc l'étendard de la révolte

levé. Depuis deux ans, les élus des auditeurs ont patiemment souligné chaque violation de la loi. Ils n'étaient pas toujours suivis par leurs collègues qui s'aperçoivent maintenant qu'ils avaient pleinement raison. Dirai-je encore que les élus des auditeurs n'ont rien fait ?

## Petites annonces économiques

**ON DEMANDE râcleuses** pour boyanderie. S'adresser à l'Abattoir.

## Dernière heure

**M. Mussolini, en août, prononcera un discours**

De Rome. — On annonce que M. Mussolini se rendra vers la mi-août à Bolzano, dans la région du Haut Adige où il inspectera les établissements industriels. Il est vraisemblable qu'il prononcera un discours à cette occasion.

**La date des moissons est avancée dans le Reich**

De Varsovie. — Le chancelier Hitler a donné des ordres pour que la moisson s'effectue dans les régions sud et sud-est de l'Allemagne, plus tôt que d'habitude. D'autre part, les dates des congés auraient été avancées, aussi bien pour les soldats que pour les travailleurs des usines de munitions du Reich.

**Les événements d'Extrême-Orient**

De Shanghai. — Un gardien russe, de service à la concession française, Vladimir Koit, a été tué d'une balle pendant qu'il montait la garde aux limites de la concession.

**Appareil de sauvetage pour équipage de sous-marin**

De Tunis. — Deux Tunisiens, Mme C.-H. Verge de SaintMaur et M. André Verge, ingénieur, ont inventé un appareil de sauvetage collectif pour équipage de sous-marins en détresse. L'appareil permet d'évacuer un grand nombre d'hommes à la fois et peut revenir sur le sous-marin par ses propres moyens pour sauver tout l'équipage.

**Cabinet Immobilier**  
(20<sup>e</sup> année)  
**J. DELLARD**  
propriétaire, 1, rue Mar-Joffre  
CAHORS

VENTE ET ACHAT  
toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles  
ville et campagne  
TERRAINS A BATIR  
Fonds de commerce  
Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

## PIERRE DHAËL

## LES DERNIERS SANGLOTS

Elle s'écarta doucement de son mari.

— Chéri, demanda-t-elle, as-tu vu Josiane ?

— Oui.

Elle l'avait attiré près d'elle, sur le divan qui occupait un coin de la pièce. Là ils s'étaient assis côte à côte, et, tendrement, de sa grande main blanche d'une forme délicate et parfaite, elle avait amené sur son épaule le front pâli que la douleur alourdissait. Elle gardait ainsi son mari serré contre elle, et cet homme abattu par le sort avait l'impression poignante qu'un secours immense lui venait, à cette minute, de la compagne qui lui passait son courage, alors que lui-même aurait dû la soutenir.

Il dit tristement, tout près de son oreille :

— Comme je suis lâche, Germaine ! Elle caressait de ses lèvres les tempes qui depuis quelques mois grisonnaient.

— Mais non, Bernard, expliquait-

elle, tu te reposes seulement. Près de moi, tu t'abandonnes. Nous réunissons nos deux courages pour rendre le tien plus résistant.

Il prononça lentement, avec une tendre dévotion :

— Mon amour !...

Elle répéta à mi-voix la question qu'elle lui avait posée tout à l'heure :

— As-tu vu Josiane ?

— Je l'ai vue.

— Lui as-tu parlé, chéri ?

— Il fit « oui » de la tête.

— Eh bien ?...

— Eh bien ! Germaine, de nous trois, c'est encore moi qui ai le moins de ressort. Toi et notre fille vous me donnez un tel exemple que j'ai un peu honte de ma faiblesse.

Elle demanda :

— Pourquoi ?

— Il releva son front qu'il avait laissé peser sur cette épaule si chère.

— Je suis, dit-il, complètement à bas. Je crois réellement que le courage qui devait servir à ma vie entière s'est usé, en ces quelques semaines, jusqu'à la dernière parcelle. Ces trois ans de lutte sont venus à bout de mes forces de résistance... Si j'étais seul, — pardonne-moi de te dire cela, chérie ! — je crois bien que je penserais à mourir.

Germaine tenait toujours les deux mains de son mari dans les siennes.

— Non ! dit-elle fermement.

Et comme l'autre ne répondait point :

— Non ! répéta-t-elle. Non, Ber-

nard, il ne faut pas s'abandonner ainsi. Il faut, au contraire, dans une minute pareille, montrer plus de décision et de lucidité que jamais.

Il haussa les épaules.

— Quand je pense à l'avenir que je vous ai préparé, mes chéries ! gémit-il.

Elle protesta avec une certaine autorité :

— Est-ce de ta faute ?

— Non, concéda-t-il. En conscience, j'ai fait l'impossible.

— Alors, pourquoi désespérer ainsi ? Nous sommes, comme tant d'autres, victimes d'événements sociaux et de crises mondiales. Personne ne peut être rendu responsable de telles circonstances.

Il insista encore :

— Quand le navire sombre, le chef de l'équipage, le commandant du bord est inculpé... Et, même s'il est reconnu innocent, le doute, dans certains esprits, persiste.

Elle le regarda sérieusement et dit :

— En effet, parfois, le commandant est coupable.

GRAND CONCOURS INTERDÉPARTEMENTAL DE PÊCHE A LA LIGNE

BIEF DE L'AVIRON

BIEF DE L'AVIRON



LISTE DES PRIX

Une lampe artistique, offerte par M. A. de Monzie, Maire de Cahors, Président du Conseil général du Lot, Ministre des Travaux publics. Une médaille, offerte par M. Louis Garrigou, Secrétaire du Lot. Un objet d'art, offert par M. René Besse, Député du Lot, ancien Ministre. 300 fr., offerts par la Société de Pisciculture du Lot et une médaille offerte par la maison « La Bouée ». 200 fr., offerts par la Municipalité de Cahors. 150 fr., offerts par la Société de Pisciculture du Lot. 100 fr., offerts par des généreux donateurs. 100 fr., offerts par la Société de Pisciculture du Lot. 90 fr., offerts par des généreux donateurs. 75 fr., offerts par la Société de Pisciculture du Lot. 50 fr., offerts par M. Dumas, Maire de Calamane. 50 fr., offerts par M. Noël, Café de l'Aviron. Lots en nature et en argent, offerts gracieusement par MM. les Commerçants de la Ville de Cahors. Un chapeau, offert par un Anonyme. Une paire leggings, offert par M. Aymeric, curé et crépiss, place du Marché. Une tresse, offerte par M. Allicock. Une corbeille fruits, offerte par M. Alayrac, Primeurs, rue Marché-Foch. 50 bananes, offertes par M. Antonio, Primeurs, rue Nationale. 20 fr., offerts par M. Allbert, rue Neuvo-Saint-Barthélémy. 20 escargots farcis, offerts par M. Albarell, Restaurant de l'Escargot. 4 apéritifs, offerts par M. Aguzou, dit chez Pierre. Une bouteille, offerte par M. Arcos, Primeurs, rue Nationale. Un flacon parfum, offert par M. Amat, coiffeur, rue Labarre. Un kilo saucisson, offert par M. Alazard, charcutier, rue G.-Clemenceau. 50 kilos charbon, offerts par M. Astruc, quincaillier, rue G.-Clemenceau. Deux cadres, offerts par MM. Astruc, frères, Décorateurs, rue Nationale. Un flacon parfum, offert par M. Bris, parfumeur, rue Marché-Foch. Une chemise, offerte par M. Bol, drapier, rue Marché-Foch. 10 kg. pain, offerts par M. Bergon, boulanger, rue Wilson. 5 litres essence, offerts par M. Blanc, représentant, boulevard Gambetta. 50 kg. charbon, offerts par M. Bastide, charbons, rue Ste-Barbe. Six photos identifiées, offertes par M. Bouzerand, photos, rue Foch. 4 apéritifs, offerts par M. Bru, Café, St-Georges. Une bouteille, offerte par M. Bert, restaurant, rue de la Préfecture. En vente au magasin de la rue de la Préfecture avec un coupon de 100 francs. Une bouteille, offerte par M. Bellman, Hôtel Beau-rivage. 8 apéritifs, offerts par M. Batut, Café des Amis. Une bouteille, offerte par M. Barreau, Café de la Promenade. Une bouteille, offerte par M. Bellamy, Café de Bordeaux. Une bouteille, offerte par M. Bénéch, Café Alsace. Un baromètre, offert par M. Baron, opticien, bd Gambetta. Un flacon parfum, offert par M. Barrières, coiffeur, rue Labarre. Un vase, offert par M. Bouyssou, orfèvre, rue de la Préfecture. Une lampe, offerte par M. Baudin, électricien, rue Joffre. 10 rouleaux papiers peints, offerts par M. Boulvée, décorateur, rue Blaquais. Un moulinet, offert par M. Babouline, quincaillier, rue Joffre. Un paire bas de soie, offerts par M. Bédoué, Caine, nouveautés, bd Gambetta. Une canne à pêche, offerte par M. Besson, armurier, bd Gambetta. Un filtre, offert par M. Boué, plomberie-santitaire, rue Nationale. Un décroche-ligne, offert par M. Besson, articles pêche, bd Gambetta. Une bouteille Vieux Cahors, offerte par M. Bussac, distillateur à Libos. Une glace, offerte par M. Boyer, ameublements, rue Blanqui. Deux paires chaussettes, offertes par M. Bernard, march. forain, rue Ste-Barbe. 5 place Galdemar. Un siège, offert par M. Besson, articles pêche, bd Gambetta. Une bouteille, offerte par Bar Léo, rue G.-Clemenceau. Un kilo bifteck, offert par M. Balet, boucher, rue Nationale. Une bouteille, offerte par M. Bô Léonce. Un gâteau, offert par M. Bourrières, pâtissier, rue Blanqui. 3 paquets lames de rasoir, offerts par M. Besson, art. pêche, bd Gambetta. Un filtre, offert par M. Bras, Café du Commerce-Mars. Une bouteille, offerte par M. Blatgé, Café de la rue-fumée-cigarette, offert par Mme Bergues, Tabacs, bd Gambetta. 10 litres de lait, offerts par M. Bazillou, transports, Cazals. Trois tresses garnies, offertes par M. Besson, art. pêche, bd Gambetta. Un lot d'articles, offert par El. Bazin. Deux tresses, offertes par Baer-Schmitz. 1/2 litre Gauloise, offert par Blanié, représentant, rue de la Préfecture. En vente au magasin de la rue de la Préfecture avec un coupon de 100 francs. Deux boîtes conserves, offertes par Cornu-Delannais, conserves, rue de la Banque. Une épaule, offerte par M. Constant, boucher, place du Marché. Une boîte conserves, offerte par Cubaynes, truffes, rue Wilson. Une épaule, offerte par M. Capis, boucher, rue de la Préfecture. 10 fr., offerts par M. Cantagrel, Commissaire-Priseur. Une boîte gâteau, offerte par M. Caillau, représentant, rue de la Préfecture.

Un nettoyage, offert par M. Cocula, teinturier. Une bouteille, offerte par Café de la Paix. Une boîte savonnets, offerte par M. Chaudru, coiffeur, rue Nationale. 5 kilos farine, offerts par M. Conduché, grains, place Rousseau. Un verre café, offert par Cafés André, rue Nationale. Un gâteau, offert par M. Combalbert, pâtissier, rue Clemenceau. Divers articles, offerts par un coiffeur. Une chemise, offerte par Conchon-Quinette (Et.). Une bouteille, offerte par M. Calmon, restaurant, place Thiers. Une bouteille, offerte par M. Calmon Elie. Une cravate et une ceinture, offertes par Mme Calmon-Delannais. Une bouteille, offerte par Coopérateurs (Les). 50 kg. charbon, offerts par M. Calabré, charbons, av. de la P.-V. 10 fr., offerts par M. Cambon, boulanger place des Petites-Boucheries. Duhois et Crespau (Et.). Une épaule, offerte par M. Décremps, boucher, rue de la Préfecture. Un moulinet, offert par M. Delmas, bazar, rue Foch. Une bouteille, offerte par M. Deniau, alimentation, rue Foch. Un vase, offert par Mlle Delfau, articles de ménage, rue Nationale. Un gâteau, offert par M. Deneux, pâtissier, bd Gambetta. Un flacon parfum, offert par M. Duthill, coiffeur, rue Wilson. Une bouteille, offerte par M. Dages, restaurant de France, bd Gambetta. Un plant, offert par M. Delmas, bazar, rue Foch. 5 kg. de farine, offerts par M. Dubernard, minotier, St-Vincent-Rive-d'Oit. 10 fr., offerts par M. Delpeyroux, représentant, rue V-Hugo. Une bouteille, offerte par M. Delgal Jean, boucher, rue Nationale. 10 fr., offerts par M. Duverger, représentant. 10 fr., offerts par M. Delard, Cabinet immobilier, rue Joffre. Deux repas bien servis, offerts par M. Destal, Hostellerie de Douelle. Une canne à pêche, offerte par M. Delmas, bazar, rue Foch. Deux bouteilles, offertes par M. Delfort, « La Française ». Une glace, offerte par Mme Delmas-Tarral, ameublements, rue des Soubrous. 5 kg. farine, offerts par Estival, moulin Saint-James. Un objet d'art, offert par Epargne (S.). Un sac à provisions, offert par Etienne, horticultrice, bd Gambetta. Une boîte encastrique, offerte par Mme Fénelon, fabrique cierges, bd Gambetta. Six photos, offertes par Mlle Vette Feydel, rue Thiers. Un kilo pot-au-feu, offert par M. Flourens, boucher, place Galdemar. Une boîte papier à lettres, offerte par M. François, libraire, bd Gambetta.

Un vaporisateur, offert M. Ferret, coiffeur, rue Foch. Une boîte chocolat, offerte par M. Gaya, épicière, rue Clemenceau. Un flacon, offert par M. Gayet, pharmacien, rue Clemenceau. Une bouteille, offerte par Mme Gagnayre, alimentation, bd Gambetta. Une bouteille, offerte par M. Grandié, Café du Pont Valentin. Une bouteille, offerte par M. Gernal, pharmacien, bd Gambetta. Un gâteau, offert par M. Granereau, pâtissier, rue Nationale. Une chemise, offerte par M. Girard, confections, place du Marché. Une boîte 40 tabliers, offerte par M. Girard, confiseur, rue Foch. Une cravate, offerte par M. Grandoueur, mercerie, bd Gambetta. Une bouteille, offerte par M. Guyonnaud, alimentation, bd Gambetta. Un voyage à Larroque-des-Arcs, offert par M. Guy Jact. Une bouteille, Hostellerie de Douelle. Trois paquets, offerts par M. Henras, bières, place du Théâtre. Une bouteille, offerte par M. Heilhes, pharmacien, bd Gambetta. Une caisse locks, offerte par M. Humbert, bières, rue Brives. Une bouteille pastis, offerte par M. Henry, représentant, « Les Cédres ». 10 francs, offerts par M. Imbert, chaussures, rue Foch. Un vase, offert par M. Iches, horticultrice, rue St-Georges. Une épaule, offerte par M. Jouclas, boucher, rue Nationale. Une bouteille, offerte par M. Juge, bar, rue Clemenceau. Un abonnement six mois au Journal du Lot, offert par le « Journal du Lot ». Une bouteille, offerte par M. Kaiser Georges. 10 francs, offerts par M. Kolb, journaux, bd Gambetta. Une tresse, offerte par Kozos (Et.). Une épaule, offerte M. Lacaze, boucher, place Galdemar. 10 francs, offerts par M. Lacasta, ébéniste, rue Pellegry. Une épaule, offerte par M. Lavalie, boucher, rue Nationale. 10 francs, offerts par Mme Lac, restaurant, place Thiers. Une bouteille, offerte par M. Laporte, Hôtel de la Bourse. Une bouteille, offerte par M. Laroche, Hôtel de la Gare. 20 francs, offerts par M. Lacoste J., transports, rue Joffre. Une ceinture, offerte par Lice-Joué, maroquinier, rue Joffre. Une bouteille, offerte par Lice-Joué, rue Joffre. Une boîte conserves, offerte M. Lasaygues, conseres, rue des Cadourques. Un lustre, offert M. Lasbougues, électricien, bd Gambetta. Une bouteille, offerte par M. Laporte, Hôtel de France, place Galdemar. Une bouteille, offerte par M. Lagarde, restaurateur, av. J.-Jaurès. Deux cadres, offerts par M. Ladevéze, bazar du Lot. Un ballon, offert par M. Larrive, articles sports, rue Foch. Un flacon, offert par M. Lestrade, pharmacien, place du Marché. Une bouteille, offerte par M. Layrac, Café de l'Industrie. Un cadre, offert par M. Lumina (photos), bd Gambetta.

Un pot de graisse, offert par M. Lasvaux, épicière, rue du Pape-Jean-XXII. 20 francs, offerts par M. Laurent, plombier, rue Nationale. 25 kg. pommes de terre nouvelles, offertes par M. Lagrange, primeurs. Une bout. Patis maison, 45°, offerte par M. Lastéouères, Villefranche-de-Rouergue. Un flacon, offert par M. Lagarde, pharmacien, rue Wilson. Une bouteille, offerte par M. Latouille, alimentation, bd Gambetta. Un paire chaussettes, offertes par M. Lavergne, tissus, place du Marché. Un gâteau, offert par M. Laverne, pâtissier, place des Petites-Boucheries. Une bouteille, offerte par M. Molas, Café de Paris. 10 francs, offerts par M. Murat, représentant, bd Gambetta. Un seau, offert par M. Milhas, plombier, rue Nationale. Trois boîtes graisse, offertes par M. Milhau, chaussures, rue Joffre. Un phare, offert par M. Milet, cycles, r. Brives. Un saladier, offert par Mid-Ménage. 8 apéritifs, offerts par Mme Metzges, Café du Midi. Un kilo pot-au-feu, offert par M. Molinié, boucher, rue du Château-d'Orléans. Une bouteille, offerte par M. Mirouze, pharmacien, bd Gambetta. Une boîte pâté, offerte par M. Marateuch, fromages, bd Gambetta. Deux places, offertes par M. Mendoza (de), l'Eden Wilson. Une bouteille, offerte par Mon Auberge. 4 apéritifs, offerts par M. Miquel, Café Abattoirs. Une étagère, offerte par M. Jules Marmiesse, décorateur, rue de la Préfecture. Un disque, offert par M. Mandon, T.S.F., rue Foch. Un disque, offert par M. Magné, T.S.F., boulevard Gambetta. 4 charlots soupe au fromage, offerts par Mme Montfort, rue Dominiel. Deux cannes, offertes par M. Malapeyre, art. pêche, -lace St-James. Une épaulette, offerte par M. Malapeyre, art. pêche, place St-James. Une bouteille, offerte par Mme Julien Marmiesse, Le Caveau, rue Pélegrin. Une bouteille Henry Pernod, offerte par M. Maligne, représentant, av. Abattoirs. 20 francs, offerts par M. Noyer, transports, rue Caville. Une coupe, offerte par M. Noyer, représentant, rue V-Hugo. 10 francs, offerts par M. Nivet, Sté de Pavage, rue Foch. Une chemise, offerte par Mlle Ousset Jeanne, rue Clemenceau. Un thermo, offert par M. Orlic, pharmacien, place des Petites-Boucheries. Un porte-cartes identifié, offert par M. Priolo, bazar Promenade. 3 rasoirs, offerts par M. Popovitch, coiffeur, rue Foch. Une bouteille, offerte par Péguouré, restaurant. Deux places, offertes par Palais des Fêtes. Un portefeuille, offert par Pêcheur Ecossais (Le). 20 francs, offerts par M. Périer, pharmacien, Vitry. Un vase, offert par M. Poutergues, horticultrice, rue E-Zola. Une cravate, offerte par M. Paulus (Grand-Gousse), rue Foch.

Une épaule, offerte par M. Perry, boucher, rue de la Préfecture. Une tresse, offerte par MM. Pezon et Michel. Un chapeau, offert par M. Quercy, chapelier, rue Clemenceau. 10 francs, offerts par M. Ricard, libraire, boulevard Gambetta. Une ceinture, offerte par M. Rigal fils, chapeleur, rue Foch. Une canne, offerte par M. Rigal père, articles de voyages, rue Foch. Une bouteille, offerte par M. Rössguier, Café Trivoli. Une boîte pâté, offerte par M. Roussy, conserves, rue E-Zola. 25 cannettes, offertes par M. Roux Victor, bières, rue A.-France. Un gigot, offert par M. Richard, boucher, rue Labarre et rue Brives. Un déplacement sur Juva IV, offert par Reu-Nationale. Une pendule, offerte par Sole (de). Trois kilos poisson, offert par M. Sarda, alimentation, les Halles. Divers, offert par Salgues et Belencontre, alimentation, rue Foch. Or, offert par Super-Or. Un gâteau, offert par M. Salabert, pâtissier, rue Foch. Une faux, offerte par M. Seilhan, machines agricoles, rue Wilson. Une épaule, offerte par M. Sarlandie, boucher, place Galdemar. Un kilo porc, offert par M. Salagnac, charcutier, rue Clemenceau. Un flacon, offert par M. Servan, coiffeur, boulevard Gambetta. Une boîte biscuits, offerts par M. Sézat, représentant, route du Faillal. Une corne vélo, offerte par M. Sablé, cycles, bd Gambetta. Une lampe, offerte par M. Saint-Martin, cycles, place Galdemar. Une épaule, offerte par M. Sarny, boucher, rue Nationale. Une bouteille, offerte par Terminus-Hôtel. Une bouteille, offerte par M. Tourriol, tabacs, boulevard Gambetta. Une boîte Gueule, offerte par M. Talon, représentant, rue Caville. Une chemise dame, offerte par Mme Talon, nouveautés, rue Foch. Une pipe, offerte par Mme Tastyar, tabacs, rue Joffre. Un vase, offert par Mme Tardieu, « à la Source des Fleurs ». Un dixième loterie nationale, offert par M. Triénié, Directeur C.N.E. Une bouteille, offerte par M. Vignes, alimentation, rue Caville. Un nettoyage, offert par M. Viala, teinturier, 10 francs, offerts par M. Vincent, La Croix-Blanche. Un saucisson, offert par M. Villes-Chadourmes, rue Foch. Un bloc, offert par Mme Vidal, tabacs, rue Foch. 4 apéritifs, offerts par Vatel (Le). Deux kilos peintures, offerts par M. Vialard, peinture, rue Donzelle. Un balai, offert par Mme Vidalliac, droguiste, bd Gambetta. Une bouteille, offerte par M. Viéra, Café, avenue P.-V. Une lanterne, offerte par M. Verdier, électricien, rue du Portail-Aillon. La médaille offerte par M. Garrigou, Sénarais le plus grand nombre de poissons. La médaille offerte par le « Journal du Lot » sera donnée au pêcheur qui aura pris le plus gros poisson.

ARTICLE PREMIER. — Le concours est ouvert aux membres de la Société de Pisciculture, ainsi qu'aux membres des Sociétés similaires munis de leur carte. Art. 2. — Le droit d'inscription est fixé à 3 fr. Art. 3. — Les concurrents devront se rendre, 13 heures précises, au Café de la Promenade, où aura lieu le tirage au sort des places. Art. 4. — Le concours aura lieu le 2 juillet, de 16 à 17 heures. Art. 5. — Les concurrents devront obligatoirement délier en ville, comité en tête. Art. 6. — Dès la dislocation du défilé, les concurrents pourront se rendre à la place qui leur a été désignée par le sort; mais ils ne devront lancer leur ligne à l'eau qu'un signal donné par un coup de feu, à 15 heures. Art. 7. — Tous les appels autorisés par l'Etat seront permis et l'on pourra en jeter durant tout le concours, sans toutefois que le concurrent puisse se déplacer. Art. 8. — Chaque pêcheur n'a droit de se servir que d'une seule ligne et n'a pas le droit de pêcher plus de deux hameçons maximum. Art. 9. — En cas de prise d'une grosse pièce, l'aide venant de concurrents ou autres est non seulement autorisée, mais recommandée, à titre de bon camaraderie. Art. 10. — L'auteur de toute tentative de fraude sera éliminé. Art. 11. — Il est formellement interdit de changer de place sous quelque prétexte que ce soit et même d'entrer dans l'eau pour pêcher. Art. 12. — Chaque Commissaire surveillera leur fiche personnelle des arrivées sur les lieux de pêche. Les prises seront annoncées par le mises dans le sachet réservé à chaque concurrent. Art. 13. — A 17 heures, un coup de feu annoncera la fin du concours. Tout concurrent qui ne cessera de pêcher à ce signal perdra tout droit aux récompenses. Toutefois, il sera permis de pêcher le poisson pris à la ligne avant le coup de feu. Art. 14. — Le pesage des prises commencera immédiatement après la fermeture du concours et aura lieu à l'Aviron. Art. 15. — Le concours aura lieu aux points. Chaque poisson pris compte 10 points. Il est tenu compte un point par gramme, et tous les plus grand nombre de poissons l'emportent. Art. 16. — Toute réclamation devra être soumise au Jury, avant l'ouverture des opérations concernant le classement des lauréats. Le Jury statuera séance tenante et sans appel. Il sera composé du Président et de 4 délégués du Conseil d'administration. Art. 17. — La distribution des prix aura lieu immédiatement à l'Aviron, après le classement. Art. 18. — L'adhésion au concours entraîne l'obligation de se soumettre loyalement à toutes les clauses du présent règlement. Art. 19. — La Société de Pisciculture décline toute responsabilité en cas d'accident de toute nature.

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Pour clôturer la fête, à 21 h. 30 du soir, un grand bal aura lieu devant la Mairie. Les inscriptions pour le Concours seront reçues chez : M. Vidalliac, 115, boulevard Gambetta jusqu'au Vendredi 30 Juin 19 heures (dernier délai).

Bibliographie

ALLIANCE NATIONALE CONTRE LA DÉPOPULATION

Le Ministère des Postes, Télégraphes et Téléphones met en vente dans tous ses bureaux, à partir du 15 juin, deux timbres « pour la Natalité » avec surtaxes. L'un aura une valeur d'affranchissement de 0,90 et une surtaxe de 0,60 l'autre une valeur d'affranchissement de 0,70 et une surtaxe de 0,80. Le produit de ces surtaxes sera intégralement versé par l'Etat au budget de propagande de l'Alliance Nationale qui vous demande instamment de bien vouloir utiliser ces timbres et les faire acheter par vos amis. C'est la multiplication de ces petits efforts individuels qui apportera à l'Alliance Nationale les fonds importants qui lui sont nécessaires pour intensifier sa propagande en faveur de la natalité, problème vital pour notre pays.

PRODUISSEZ DU BON LAIT... IL PAYERA MIEUX!

Récolter du lait propre et sain demande seulement un peu de soin et d'attention. La qualité du produit obtenu paie largement ces efforts. Surveiller la santé et la nourriture de ses vaches, prendre quelques précautions pendant la traite et pour conserver le lait : voilà comment fabriquer du bon beurre et de bons fromages. Tous les producteurs de lait feuilleteront avec profit le livre, très agréablement illustré, de M. J. Mertz, Produisez du bon lait... il payera mieux! (1 vol. illustré, Flammarion, éditeur). L'auteur donne des conseils simples et faciles à suivre pour améliorer, et en définitive revaloriser la production laitière. Un volume in-16, avec couverture illustrée. Nombreuses illustrations. Le volume : prix : 5 francs. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

« LE TEMPS DE LA RAISON »

par L.-Salomon Kœchlin

L'humanité connut-elle jamais des heures plus tragiques que celles que nous vivons? Certes non. Malgré tout, il est temps encore de dire un certain nombre de vérités utiles, de dissiper quelques-uns des grossiers mensonges qu'obscurcissent l'horizon français. Ces vérités, fruits d'une méditation quotidienne, d'une connaissance vivante de l'histoire, d'une observation soutenue de la vie des affaires et de la vie religieuse du pays, L.-Salomon Kœchlin, français d'Alsace, et écrivain catholique, nous en apporte la synthèse dans un livre d'une opportunité admirable. L'auteur passe en revue toutes les grandes questions à l'ordre du jour : le problème de la race et de la natalité, le problème juif, la question religieuse : protestantisme, catholicisme, franc-maçonnerie, la question des partis, la question de l'étatisme, la question de la monarchie. Son livre, dédié à tous ceux qui sont « fiers de leur patrie » leur apportera en effet des raisons de croire à leur destin, s'ils veulent ouvrir les yeux, si réveillés par ces accents magnifiques, ils veulent agir, selon le bon sens, avec une volonté sans cesse recréée.

Un volume : 275 pages. Prix : 21 fr. Editions Denoël, 19, rue Amélie, Paris, 7°.

Collection « Face à l'Ennemi » « L'ESCADRON CYCLONE »

par le Commandant VERDUN

Le Commandant Verdun fait paraître le second volume de la collection « Face à l'Ennemi » dont le premier titre : « La guerre souterraine » a connu en quelques mois une prodigieuse faveur. Dans la préface de ce roman, le général Weygand insistait sur la valeur éducative de ces vivants ouvrages destinés à donner à la jeunesse française, non seulement l'ima-

ge exacte d'une guerre que personne ne souhaite, mais encore des magnifiques leçons de courage et d'énergie. Ajoutons qu'une idylle charmante s'ébauche au long de ces pages vibrantes. Elle rehausse d'une note tendre la rudesse de ce récit que l'auteur a dédié à ses compagnons d'armes, avec l'espoir de restaurer chez nous le culte des héros.

Un volume. Prix : 12 francs. Editions Denoël, 19, rue Amélie, Paris, 7°.

« PÊCHES DE PARTOUT ET D'AILLEURS »

par Tony BURNARD

La pêche, la chasse exercent sur nous leur empire parce que chacune d'elle est un sport, une science, un exercice, un appel aux instincts héréditaires, épurés par une sorte de chevalerie et aussi parce qu'elles nous donnent cette précieuse voie d'accès à la nature. Quel auteur pourrait nous le faire mieux comprendre que Tony Burnard?

Avec quel plaisir on retrouve dans ces récits, pleins de savoir aquatique et de vitalité, la verve charmante de Tony Burnard, grand pêcheur, promeneur infatigable aux bords de toutes les eaux : artiste que le paysage enchante et qui sait le peindre en traits exquis ; philosophe aimable à qui rien n'échappe du caractère particulier des amateurs de la pêche, quels qu'ils soient. Les « Livres de nature » s'enrichissent ainsi d'une œuvre de choix

où la pêche est à la fois action, jouissance, technique à l'occasion, et, par suprême récompense, contemplation. — G. G. Un volume de la collection « Les livres de la nature ». Prix : 18 fr. Editions Stock, rue Casimir-Delavigne, Paris, 6°.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS (Personnel intéressé) CAHORS (Lot) 1, RUE DES CAPUCINS, 1 INSTALLATION MODERNE 10 LINOTYPES 22 PRESSES LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.500 m²